



Rapport RSE 2023

"Construisons ensemble un avenir durable"

Sommaire



MESSAGE DE NOS DIRIGEANTS.....	1
PRÉSENTATION DE BOA MOBILIER.....	3
ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	
• Consommation énergétique & empreinte carbone transports.....	7
• Produits chimiques et gestion des déchets.....	11
• Biodiversité.....	15
APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	
• Sélection fournisseurs.....	17
• Score RSE BOA.....	18
• Évaluation fournisseurs.....	19
• Soutien aux prestataires locaux.....	20
BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ ET ACTIONS SOCIALES	
• Santé et sécurité : salariés et consommateurs.....	22
• Qualité de vie au travail.....	24
• Actions sociales.....	25
• Droits humains.....	26

Message de nos dirigeants

Chers collègues, partenaires et parties prenantes,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de BOA Mobilier.

En tant que gérant et directeur général de cette entreprise, nous sommes profondément convaincus que la RSE est un élément essentiel de notre engagement envers un avenir durable et responsable. La RSE ne se limite pas à de simples obligations réglementaires, mais représente une véritable philosophie qui guide toutes nos actions et décisions. Nous avons conscience de l'impact de nos activités sur nos employés, nos clients, nos partenaires, l'environnement et la société dans son ensemble. C'est pourquoi nous avons intégré la RSE au cœur de notre stratégie d'entreprise en nous engageant à mettre en place des objectifs ambitieux, à suivre nos performances de manière transparente et à rendre compte de nos progrès.

Nous tenons à remercier tous nos employés, nos partenaires et nos parties prenantes pour leur engagement envers la RSE et leur contribution à notre succès collectif.

"Construisons ensemble un avenir durable"

Patrick et Etienne SOLER

Éthique

Nous sommes engagés à fournir des produits et des services de qualité, en respectant les normes les plus strictes de transparence, d'honnêteté et d'intégrité.

Fidélisation

Nous créons un environnement de travail inclusif, stimulant et épanouissant, en favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

Environnement

Nous valorisons la protection de l'environnement en minimisant notre empreinte carbone et en plantant des arbres.

Croissance

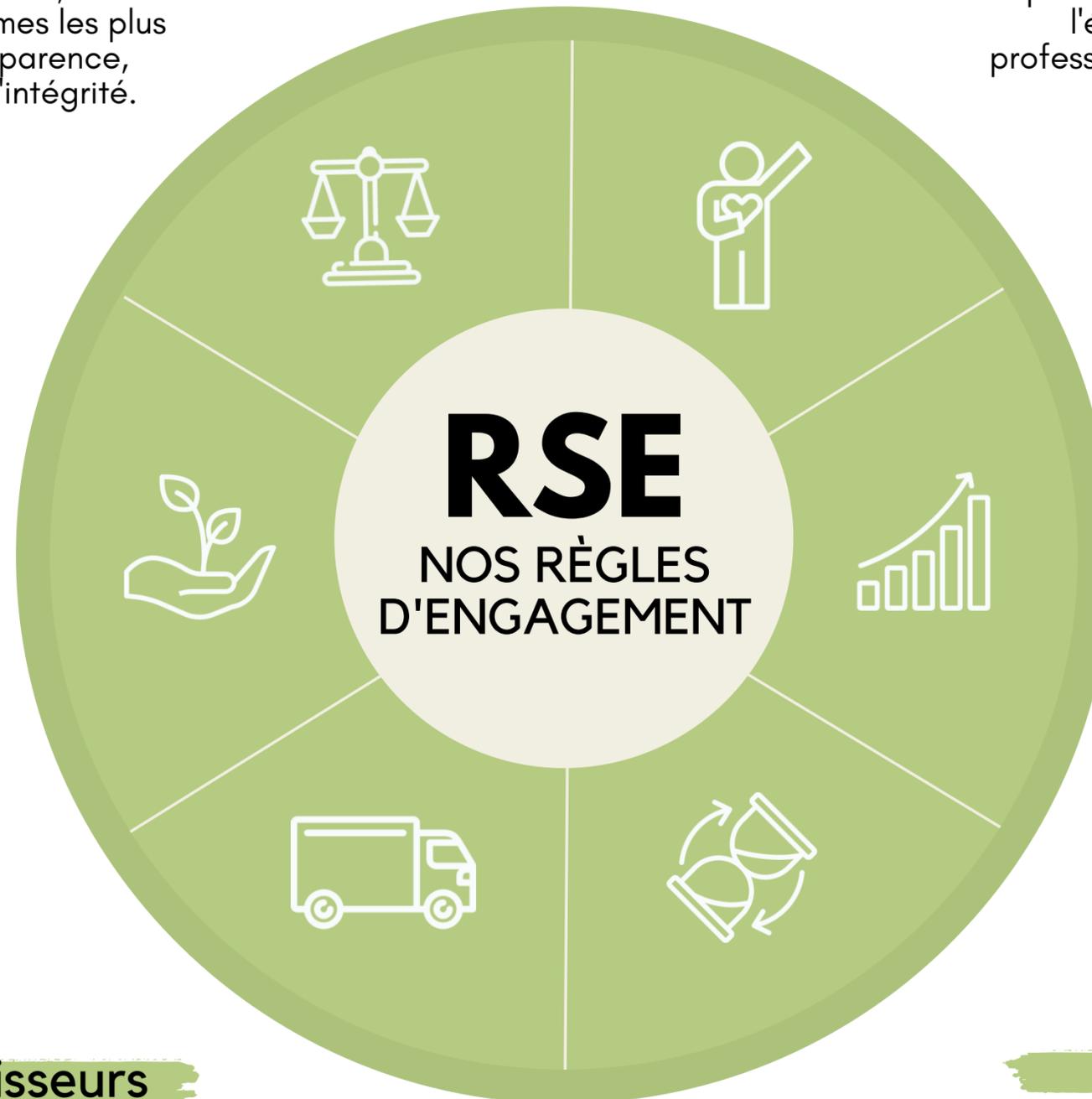
Nous investissons dans l'innovation, l'expansion de nos marchés et l'amélioration continue de nos produits et services pour répondre aux besoins changeants de nos clients.

Fournisseurs

Nous privilégions les fournisseurs locaux, français, et européens afin de soutenir l'économie locale et réduire notre impact environnemental.

Durabilité

Nous aspirons à un avenir durable en adoptant des pratiques éco-responsables et en utilisant des matériaux recyclables.



Présentation de BOA Mobilier

Aménagement d'espaces professionnels depuis 13 ans



Collectivités et
Administrations



Secteur tertiaire



Secteur médical



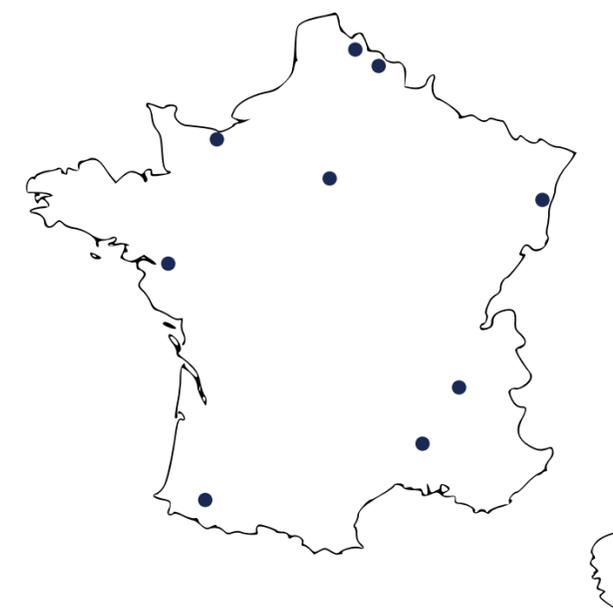
Banques et
Assurances



Hôtellerie et
Restauration

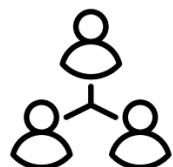


Établissements scolaires
et universitaires



9
Sites en
France

46
salariés



37
ans de
moyenne d'âge



57%
de femmes



75%
de fournisseurs
français



18.16%
taux d'évolution
CA 2021 à 2022



AFNOR Label Engagé RSE

Le **Label Engagé RSE** est un label de référence en matière de développement durable et responsabilité sociétale, qui permet d'évaluer la maturité de la démarche RSE de l'entreprise.

Nous sommes fiers d'être certifiés Label Engagé RSE – **niveau progression** – depuis janvier 2022. La labellisation est valable jusqu'en janvier 2025. Nous avons effectué une évaluation de suivi en mars 2023.

A la suite de ce label, nous avons obtenu la certification Responsibility Europe qui ajoute une reconnaissance internationale à notre démarche.



ECOVADIS

Ecovadis est un service d'évaluation sur différents thèmes (Environnement, Social & Droits Humains, Ethique, Achats Responsables) qui reflète la qualité du système de gestion de la RSE de l'entreprise.

Nous avons obtenu la note de **39/100 en mars 2022**. Lors de la dernière évaluation en juin 2023, nous avons obtenu la note de **63/100, médaille Silver**.

La mise en place de différentes actions (embauche d'une chargée de missions, création de nouveaux indicateurs de suivi etc.) nous a permis d'évoluer et faire avancer notre démarche.



Projets en cours et futurs

- Obtenir les normes ISO14001 (management de l'environnement) et ISO45001 (management de la santé et sécurité au travail).

Les Objectifs du Développement Durable (ODD)



THE GLOBAL GOALS

Nous savons que notre planète est confrontée à des défis environnementaux, économiques et sociaux.

Les **ODD** sont un ensemble de **17 objectifs mondiaux** adoptés par les Nations Unies en septembre 2015. Ils ont été mis en place pour guider les efforts mondiaux visant à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à assurer la prospérité pour tous. Ces objectifs sont à atteindre par les pays membres de l'ONU d'ici **2030**.

Ces objectifs sont la base de notre démarche RSE. Nous avons priorisé des objectifs considérés comme primordiaux pour notre activité.



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Suivi des visites médicales
Favoriser le bien-être



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Proposition de produits éco-responsables



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Cartographie de nos parties prenantes



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
57% de femmes



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Elaboration d'un bilan carbone



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Communication sur nos ODD



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Emploi en CDI
Favoriser les fournisseurs locaux



15 VIE TERRESTRE
Plantation d'arbres grâce à notre partenariat avec MyTree



Consommation énergétique

Nous sensibilisons nos salariés aux économies d'énergie par l'intermédiaire de newsletters et d'affiches dans les locaux.



CLIMATISATION

La climatisation est allumée uniquement lorsque la température dans les locaux dépasse les 26°C. Le réglage des températures de la climatisation est géré à distance par la Direction pour avoir un suivi des températures. Il faut éviter une différence de plus de 4°C entre l'extérieur et l'intérieur des locaux.



CHAUFFAGE

En hiver, la température des chauffages est bloquée à 19°C en semaine, à 16°C la nuit et le week-end, et à 8°C pendant les vacances. Le chauffage est contrôlé à distance par la Direction pour avoir un suivi des températures. Les fenêtres des locaux sont dotées d'un vitrage anti-UV permettant de garder la chaleur à l'intérieur du bâtiment en hiver et de réfléchir les rayons du soleil et donc de limiter la chaleur en été.



ÉLECTRICITÉ

Nos bâtiments sont équipés de détecteurs de mouvement pour éviter une consommation inutile d'électricité. Nos lampes sont dotées d'ampoules LED permettant de consommer moins d'énergie. Nous sommes équipés de 10 panneaux solaires disposés sur le toit d'un de nos dépôts, permettant une économie d'énergie de 10% (production de 4000kWh par an). La luminosité des écrans est réduite pour diminuer les consommations et éviter la fatigue oculaire.

Empreinte carbone transports

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont engendrées par de nombreux facteurs liés aux activités humaines.

Chez BOA Mobilier, nous avons entrepris un bilan carbone, nous permettant de connaître nos activités les plus émettrices en gaz à effet de serre, et ainsi pouvoir élaborer un plan d'actions pour réduire nos émissions des différents scopes. Pour le moment, le bilan est en cours d'élaboration, nous obtiendrons un résultat dans les prochains mois. Dans l'attente de ce résultat, nous réalisons continuellement des actions dans le but de réduire ces émissions, notamment au niveau des transports.

SALARIÉS

20,332

tonnes de CO2
émis en 2022

Une enquête a été menée auprès des salariés pour connaître le nombre de kilomètres entre leur domicile et les locaux de l'entreprise, ainsi que la consommation moyenne de leur véhicule personnel. Ces données nous ont permis de calculer l'empreinte carbone liée au trajet domicile-travail des salariés, sur l'année 2022.

Projets en cours et futurs

- Développer le covoiturage entre les salariés. Proposition d'une semaine « test » pour montrer aux employés la faculté d'organisation et les avantages du covoiturage aussi bien pour l'environnement que pour la convivialité.
- Proposer une aide financière « mobilité douce » pour encourager les salariés à venir au travail à vélo, en trottinette, en covoiturage ou tout d'autres modes de transports plus écologiques.

COMMERCIAUX

22,987

tonnes de CO2
émis en 2022

Nos commerciaux et certains salariés ont des voitures de service qu'ils utilisent pour leurs trajets professionnels et également les trajets domicile-travail. Nous avons investi dans cinq véhicules électriques et un véhicule hybride pour réduire notre empreinte carbone.

Projets en cours et futurs

- Sensibiliser les commerciaux pour favoriser les rendez-vous en visioconférence avec les clients quand cela est possible et ne pas rouler aux heures de pointe pour éviter les embouteillages.

MONTEURS

Nous effectuons des installations dans toute la France. Nous avons notre propre équipe de monteurs, qui viennent monter et installer le mobilier chez nos clients. Pour les chantiers dans le Sud et l'Est de la France, nous faisons appel à une agence d'intérim pour éviter le déplacement de nos propres monteurs dans ces régions (temps de déplacement et empreinte carbone transports optimisés).

Empreinte carbone déplacements monteurs

	2020	2021	2022
Nombre de chantiers	760	1 108	1 370
Nombre de km effectués (A/R)	59 428,3	144 991,8	192 347,2
Empreinte carbone (t.CO2)	10.46	25.52	33.85

L'activité économique de BOA Mobilier évolue chaque année, le nombre de clients et donc de chantiers augmentent également. Dans une suite logique, l'empreinte carbone évolue dans ce sens.

Lorsque les chantiers sont situés à plus de 200 km de BOA Mobilier et que la durée d'installation est sur plusieurs jours, nous prenons des hébergements à proximité des chantiers pour éviter des déplacements supplémentaires et préserver la santé des monteurs.

FOURNISSEURS

N'étant pas fabricant de mobilier, nous faisons appel à des fournisseurs français ou européens. Nous privilégions les fournisseurs français ou de proximité géographique. En moyenne, les fournisseurs français représentent 75% de nos fournisseurs. Malgré la proximité géographique que nous privilégions, nos fournisseurs émettent des émissions de carbone via le transport des marchandises de leurs usines à nos entrepôts.

Empreinte carbone fournisseurs

	2020	2021	2022
Nombre de trajets fournisseurs	1 001	1 413	1 480
Nombre de km effectués	636 397	979 364	1 131 945
Empreinte carbone (t.CO2)	153.37	236.03	272.8

L'augmentation du nombre de kilomètres effectués par nos fournisseurs et donc de l'empreinte carbone est engendrée par une augmentation de la croissance de l'entreprise. Entre 2020 et 2022, le chiffre d'affaires a augmenté de 137,5 points. Sachant qu'en 2020, le chiffre d'affaires a connu une baisse d'activité causée par la pandémie du Covid-19.



Projets en cours et futurs

- En plus du suivi mensuel des non-conformités externes et internes, analyser l'organisation du service commercial, afin de comprendre les méthodes de travail et proposer des axes d'amélioration pour éviter les erreurs de commande, donc les SAV et ainsi les relivraisons par les fournisseurs et chez les clients.
- Optimiser le chargement de nos camions (sans dépasser le poids de charge maximal autorisé) afin d'éviter des camions supplémentaires ou de faire un aller-retour additionnel.
- Privilégier les livraisons directes chez les clients (du fournisseur au client) pour réduire les trajets et les risques d'endommagement des produits lors du chargement et du déchargement. Cependant, l'avantage de faire livrer les produits dans nos entrepôts est de centraliser, pour un même chantier, tous les produits au même endroit (pour un chantier chez un client il y a plusieurs produits provenant de différents fournisseurs).
- Comptabiliser le nombre de visites clients et la distance effectuée pour calculer l'empreinte carbone des visites clients pour la réalisation de notre bilan carbone. Etendre ce calcul à tous nos visiteurs, donc nos prestataires, stagiaires etc.

Le gouvernement a établi la **Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)**, feuille de route pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**. Des objectifs de réduction sont définis nationalement pour différents secteurs d'activités. Grâce aux actions que nous mettons en place, nous avons pour ambition de réduire nos émissions de GES de 30% des émissions d'ici 2030.

Produits chimiques et gestion des déchets

Nous n'utilisons pas de produits chimiques sauf les produits ménagers utilisés par les techniciens de surface d'une entreprise prestataire. Ces produits sont rangés en sécurité. Un **inventaire des produits chimiques** a été réalisé pour énumérer pour chaque produit, le nom des fabricants, la référence, le type d'usage et les risques liés au produit.



Comme toute entreprise, notre activité engendre des déchets.
Nous pouvons distinguer trois types de déchets :



Déchets ménagers



Emballages de nos chantiers



Anciens mobiliers de nos clients

Déchets ménagers

Le **tri sélectif** est une technique facile et indispensable à mettre en place. Dans notre entreprise, différentes poubelles sont à la disposition des salariés pour les inciter à effectuer le tri. Ces déchets sont collectés et revalorisés par **ELISE**, entreprise de collecte et recyclage des papiers et des déchets de bureau.

Les salariés peuvent également jeter les **crayons et stylos** usagés, qui seront collectés, recyclés ou transformés en mobilier d'extérieur, abribus et bancs.

Le **marc de café** est récupéré par un des salariés pour son jardin personnel afin de stimuler la croissance et la floraison des plantes grâce à la richesse en éléments nutritifs du marc de café.

Nos salariés sont régulièrement **sensibilisés** au tri des déchets par l'intermédiaire d'une newsletter mais également via des affiches disposées dans l'entreprise afin de rappeler les consignes de tri.



Projets en cours et futurs

- Collaborer avec une entreprise ou association de recyclage de cartouches d'encre d'imprimante, qui s'occupe de collecter les cartouches vides pour les valoriser. Cette technique permettrait de faciliter la gestion de tri de nos cartouches.
- Collaborer avec une entreprise proposant la valorisation des mégots de cigarettes des fumeurs. Pour le moment, les mégots sont collectés mais n'entrent pas dans une filière de revalorisation.
- Créer un potager au sein de nos locaux pour utiliser le marc de café et proposer des fruits et légumes à nos salariés.

Déchets chantiers

Les produits que nous livrons chez les clients sont emballés avec des **cartons**, du **plastique** ou du **polystyrène**. Ces emballages sont récupérés par nos monteurs chez les clients afin de les jeter dans les bennes appropriées **Paprec** situées dans nos locaux. Nous récupérons également le **bois** provenant de l'ancien mobilier usagés ou cassés de nos clients ou de palettes cassées. Ces déchets sont collectés par Paprec, puis triés et recyclés. Travailler avec cette entreprise permet une bonne gestion des déchets de nos chantiers et ainsi agir pour l'environnement.

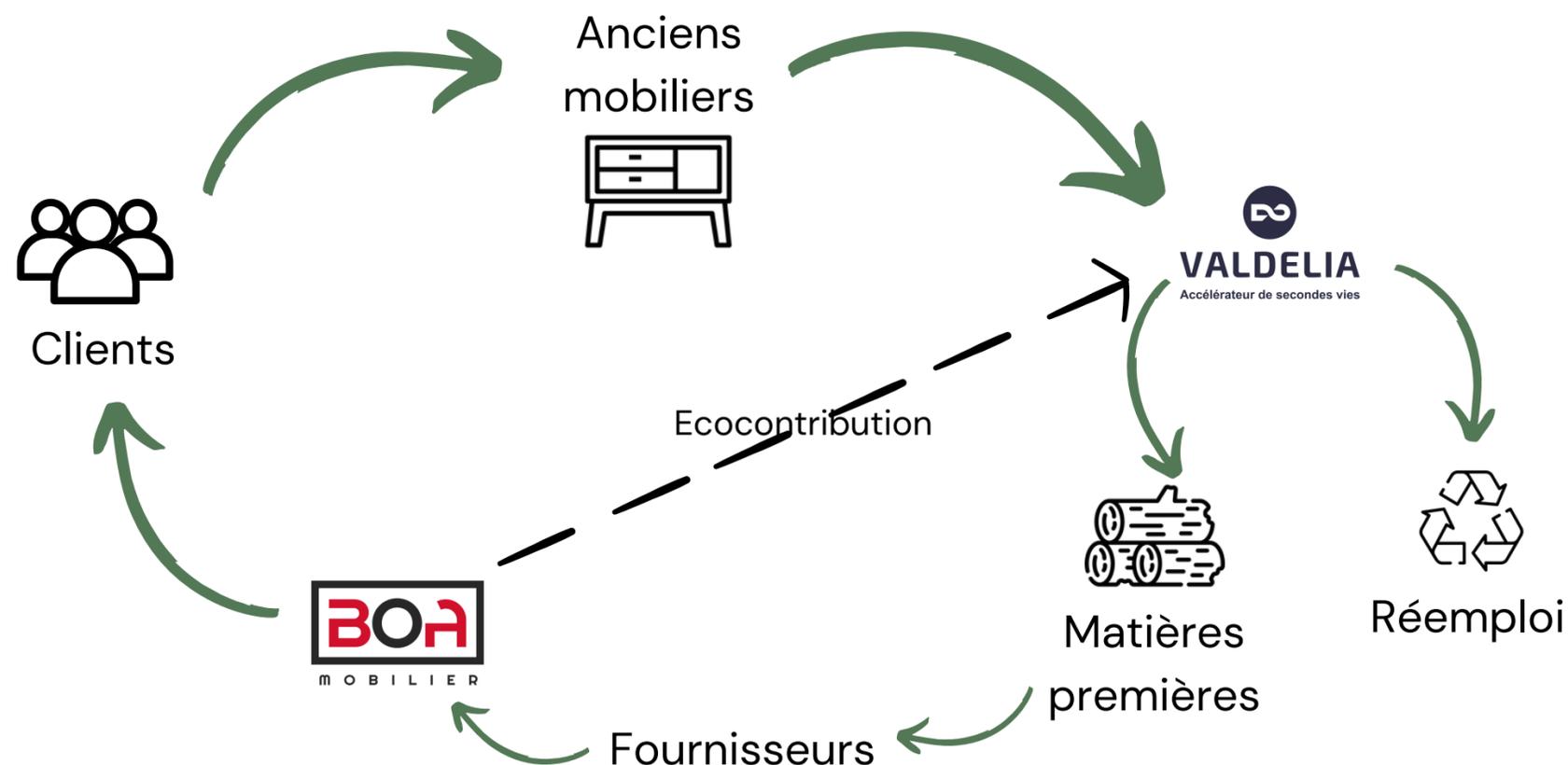


Projets en cours et futurs

- Communiquer avec nos fournisseurs pour les encourager à utiliser des matériaux d'emballage recyclables ou réutilisables et sensibiliser à l'importance de réduire les emballages superflus, tout en assurant que les produits soient bien protégés pour la livraison.
- Récupérer les emballages de mobilier pour les produits d'occasion à expédier dans le cadre du développement de l'activité « mobilier de seconde main » sur notre site web.

Nous sommes adhérents **Valdelia**, éco-organisme à but non lucratif de collecte et recyclage des déchets d'ameublement professionnels, agréé par le Ministère de la Transition Écologique.

Pour chaque mobilier vendu, nous reversons un pourcentage du prix de vente à Valdelia. Selon le type et la quantité de matériau dans le produit, le montant de l'**écocontribution** varie. Cette écocontribution permet de compenser les coûts de collecte, de gestion et de recyclage des **produits en fin de vie**. De plus, Valdelia offre la possibilité à nos clients de récupérer leurs anciens mobiliers. Selon le type, la quantité et l'état du mobilier, les produits seront soit transformés en matières premières qui donneront vie à de **nouveaux objets**, soit ils seront destinés au **réemploi** pour des entreprises de l'économie sociale et solidaire.



Projets en cours et futurs

- Développer une filiale interne de mobilier d'occasion, provenant des erreurs de commande et des anciens mobiliers de nos clients. Pour le moment, notre e-shop propose des produits de seconde main mais nous souhaiterions développer cette gamme pour proposer ces produits à nos clients.

Biodiversité



Nous sommes en partenariat avec **MyTree**, entreprise à impact qui œuvre pour la transition écologique à travers le développement de projets de plantation d'arbres. Nos clients ont l'opportunité de planter des arbres pour restaurer une forêt dégradée par des attaques d'insectes dans la Somme et de sauver la forêt de Chantilly. Selon les projets de nos clients, nous offrons un certain nombre d'arbres à planter.

Les arbres sont essentiels au bon équilibre de la Terre.

Ils comptent de nombreux avantages :

- Produire de l'oxygène
- Lutter contre le dérèglement climatique
- Améliorer la qualité de l'eau
- Réduire l'érosion
- Garantir la diversité biologique
- Produire des sources essentielles à la vie des Hommes

Ce partenariat nous permet d'agir pour l'environnement et de développer des projets dans notre région.



2500 arbres
plantés depuis le
lancement du
projet My Tree

Projets en cours et futurs

- Installer des ruches sur le toit de l'entreprise afin de rétablir le nombre d'abeilles en ville et sensibiliser les salariés à la préservation des insectes. L'installation de ruches permettrait également de partager avec les salariés un projet original et fort, de renforcer les liens. Bien évidemment, la sécurité est notre priorité, nous nous assurerons de la viabilité du projet et que les mesures de sécurité soient bien respectées.
- Installer un toit végétalisé afin d'améliorer l'isolation thermique et phonique du bâtiment, la qualité de l'air et développer la biodiversité en attirant les animaux et absorbant le CO2.

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE



Sélection fournisseurs

Chez BOA Mobilier, nous attachons une grande importance à la sélection de nos fournisseurs pour garantir la **qualité** et l'**impact environnemental** de nos produits. En tant qu'aménageur d'espaces professionnels, nous nous engageons à offrir à nos clients des **solutions durables et responsables**, en harmonie avec leurs besoins et leurs valeurs.

<p>Qualité des produits</p>	<p>Nous cherchons des partenaires qui partagent notre engagement envers l'excellence et qui fournissent des produits de haute qualité, fiables et durables. Nous évaluons attentivement leurs processus de fabrication, leurs normes de contrôle de la qualité, ainsi que les certifications et les garanties qu'ils offrent.</p>
<p>Impact environnemental</p>	<p>Nous recherchons activement des partenaires qui intègrent des pratiques durables dans leurs activités. Cela inclut l'utilisation de matériaux recyclés ou renouvelables, la réduction des émissions de carbone, la gestion responsable des déchets et la conformité aux normes environnementales en vigueur. Nous favorisons les fournisseurs qui démontrent leur engagement envers la protection de l'environnement à travers des certifications telles que ISO 14001.</p>
<p>Proximité géographique</p>	<p>Nous privilégions les fournisseurs français ou européens. En moyenne, les fournisseurs français représentent 75% de nos fournisseurs. Cela nous permet de réduire notre empreinte carbone liée aux transports, de soutenir l'économie locale et de favoriser des relations de partenariat plus étroites. De plus, nous privilégions les partenariats long terme avec nos fournisseurs. Nous apprécions travailler sur la durée avec nos fournisseurs.</p>

Projets en cours et futurs

- Déployer un référentiel de produits éco-conçus, qui répertorie tous les mobiliers de nos fournisseurs dits éco-responsables pour répondre au mieux aux attentes de nos clients qui sont plus sensibles aux produits fabriqués en France, fabriqués à partir de matériaux recyclés et recyclables.

Score RSE BOA

Pour répondre au mieux à vos attentes, nous avons créé un **score RSE** interne qui permet d'évaluer, selon plusieurs critères, votre projet en termes de RSE. Après une analyse auprès de nos fournisseurs, nous avons défini des notes selon certains critères d'évaluation liés à la RSE. Des calculs sont alors effectués, pour déterminer un **score RSE sur 100** reflétant ainsi la performance de votre projet. En fonction de ce score, votre projet peut se voir attribuer une **médaille**, attestant de son engagement en matière de RSE.

Les critères d'évaluation sélectionnés et analysés pour chaque fournisseur sont :

LOCALISATION	Localisation du fournisseur par rapport à notre entreprise	MATIÈRES RECYCLÉES	% moyen de matières recyclées dans les produits
NORMES	Qualité et quantités des normes	RECYCLABILITÉ	% moyen de recyclabilité des produits en fin de vie
SOCIAL	Niveau de vie des pays des fournisseurs	GARANTIE	Durée de garantie moyenne des produits
NOMBRE DE FOURNISSEURS	Nombre de fournisseurs dans le devis	DURABILITÉ	Durée de durabilité moyenne des produits (capacité du produit à durer dans le temps)

Pour les critères qui concernent les produits, pour le moment, nous avons réalisé une moyenne sur l'ensemble des produits du fournisseur. A moyen terme, nous souhaitons effectuer cette analyse sur tous les produits, afin de proposer un score RSE plus détaillé.

Médailles



- Entre **65 et 72/100** : médaille de bronze
- Entre **73 et 80/100** : médaille d'argent
- Plus de **81/100** : médaille d'or

Projets en cours et futurs

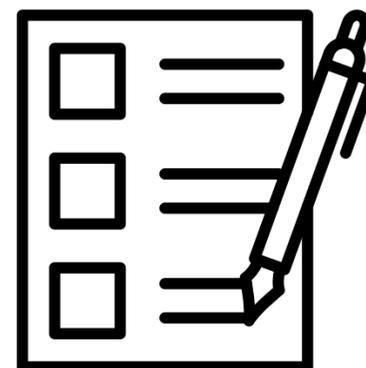
- Ajouter de nouveaux critères d'évaluation pertinents

Évaluation fournisseurs

Développant une démarche RSE au sein de notre entreprise, il paraît judicieux d'**évaluer l'engagement** de nos fournisseurs dans ce domaine. Notre objectif est de garantir à nos clients des **produits de qualité respectueux de l'environnement**, exempts de substances chimiques pouvant nuire à leur santé. Nous avons créé un **questionnaire** permettant d'évaluer de manière globale les actions en matière de RSE de nos fournisseurs. L'objectif de ce questionnaire est de déterminer les bonnes pratiques adoptées par nos fournisseurs, pour favoriser ceux ayant une véritable démarche RSE ou manifestant une volonté de développer une telle approche.

Projets en cours et futurs

- Communiquer le questionnaire RSE à nos fournisseurs et notre code de conduite présentant nos principes fondamentaux en RSE. Notre objectif est d'obtenir un taux de réponse au questionnaire de 100% d'ici 2025.
- Réaliser des audits chez nos fournisseurs pour évaluer directement leurs pratiques RSE.



Soutien aux prestataires locaux



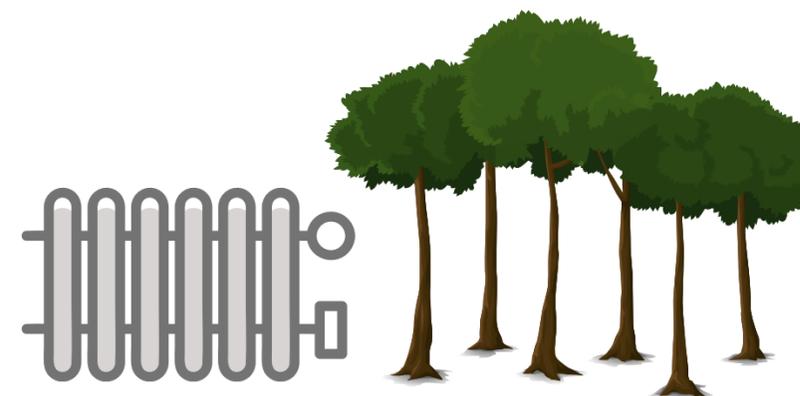
Pour nos produits et services du quotidien, nous maximisons les prestataires français.



Pour les goodies que nous distribuons à nos clients, nous travaillons en grande partie avec le même fournisseur, situé à quelques kilomètres de BOA Mobilier, pour favoriser l'économie locale.



Pour les fournitures de bureau, nous commandons dans une entreprise française et nous privilégions l'achat des produits français et recyclés.



Pour l'entretien de nos chauffages et des espaces verts, nous faisons appel à des prestataires de Roncq.

BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ ET ACTIONS SOCIALES



Santé et sécurité : salariés

Parce que la sécurité est l'une de nos priorités, nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité de nos salariés. Nos monteurs sont équipés d'**EPI** (Équipements de Protection Individuelle) qui sont obligatoires dans nos dépôts mais également chez les clients. Nous avons créé des **livrets de sécurité** pour l'ensemble des salariés pour les informer des risques existants en entreprise et les règles de sécurité appropriées.

Étant aménageur d'espaces professionnels, notre entreprise est un showroom vivant qui présente les produits à nos clients. Nos collaborateurs sont équipés de **mobiliers de qualité, modernes et confortables**, adaptés à chaque utilisateur. La **bonne installation** à son poste de travail est indispensable pour éviter les effets sur la santé comme la fatigue visuelle et les Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

Malgré notre vigilance aux bonnes pratiques au travail et l'application de différentes actions pour assurer la sécurité des salariés, des accidents de travail peuvent survenir. Nous réalisons un suivi de ces accidents. Notre objectif est d'atteindre **0% d'accident de travail sur l'année 2023**. Après chaque accident, nous constituons un groupe de travail pour réaliser un arbre des causes afin de comprendre les éléments ayant causés cet accident et ainsi mener des actions correctives ou préventives.

Projets en cours et futurs

- Installer un défibrillateur dans les locaux en cas d'arrêt cardiaque d'un salarié, d'un client ou prestataire.
- Organiser annuellement une journée par une association pour sensibiliser les salariés aux gestes qui sauvent (utilisation d'un défibrillateur) et aux consignes à suivre en cas d'incendie (utilisation d'un extincteur).
- Intégrer dans le parcours d'intégration une formation à l'utilisation du défibrillateur et des extincteurs.

Santé et sécurité : consommateurs

Nous assurons la sécurité de nos salariés mais également celle des consommateurs.
Pour chaque produit, nous imposons à nos fournisseurs :



**L'envoi de fiches techniques
présentant les caractéristiques
du produit**



**Le détail des
matériaux utilisés**



**Leurs certifications
correspondantes**

Par l'intermédiaire de ces fiches, nous vérifions que les produits sont conformes aux réglementations, comme le règlement REACH, assurant que le matériau est fabriqué sans substances chimiques indésirables pour la santé humaine et l'environnement.

Nous privilégions les produits européens et surtout français afin d'assurer l'homogénéité des normes.

Projets en cours et futurs

- Effectuer une veille réglementaire pour suivre les évolutions législatives et réglementaires concernant les produits de nos fournisseurs

Qualité de vie au travail

Pour assurer une qualité de vie au travail, nous organisons des événements sportifs et festifs.

- Lors de la **journée mondiale des donneurs de sang** le 14 juin, nous avons inscrits et accompagnés les salariés pouvant et souhaitant donner leur sang. Cette action s'inscrit dans les actions solidaires de notre démarche RSE et sensibilise nos collaborateurs à l'importance de ce geste.
- Depuis quelques années, nous participons au **challenge sportif inter-entreprises** organisé par Val de Lys Entreprendre, pour y développer l'esprit d'équipe, la cohésion et la solidarité.
- Nous organisons annuellement une **journée Team Building** avec tous les salariés de l'entreprise afin de faire un point sur l'année. Durant cette journée, des activités sont organisées pour renforcer les liens entre les équipes.



Actions sociales

Nous accueillons régulièrement des **personnes en situation de handicap**, grâce à notre partenariat avec le CREPI, réseaux d'entreprises dont l'objectif est d'aider toute personne à trouver un emploi par le biais d'entreprises durablement engagées. Ces rencontres permettent de faire découvrir notre entreprise, nos différents métiers et nos valeurs inclusives. Ces échanges sont enrichissants pour chacun et une source d'inspiration pour nos collaborateurs.



Droits humains

Au sein de BOA Mobilier, nous mettons en avant notre engagement envers le respect des droits humains et des conditions de travail équitables pour tous nos employés. Nous avons mis en place un ensemble d'obligations sociales et de droits humains qui reflètent notre volonté de créer un environnement de travail sain et épanouissant.

TEMPS DE TRAVAIL



Nous accordons une grande importance au respect des heures de travail dans des conditions raisonnables, fixées par la législation en vigueur.

Certaines périodes étant plus intenses que d'autres, les salariés, notamment nos monteurs, peuvent être amenés à réaliser des heures supplémentaires. Ces heures supplémentaires effectuées sont strictement réglementées et compensées conformément à la législation applicable.

RÉMUNÉRATION



Des salaires attractifs sont essentiels pour attirer et retenir des talents qualifiés.

Nous nous engageons à maintenir des niveaux de rémunération compétitifs, en tenant compte des pratiques de rémunération équitables du secteur et des normes locales. De plus, nous accordons des primes mensuelles pour reconnaître les performances exceptionnelles de nos employés et les motiver à atteindre leurs objectifs.

Droits humains

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Nous valorisons la croissance professionnelle de nos employés et le développement de leurs compétences. Des entretiens annuels systématiques sont organisés pour évaluer leurs performances, discuter de leurs objectifs et les accompagner dans leur évolution de carrière.

SANTÉ DES EMPLOYÉS



La santé et le bien-être de nos employés sont primordiaux. Nous réalisons un suivi régulier des visites médicales pour veiller à leur santé et identifier tout problème de santé éventuel.

ÉQUILIBRE VIE PRO / VIE PERSO



Nous imposons un droit à la déconnexion : nos salariés ne doivent pas se connecter à leurs outils professionnels en dehors de leur temps de travail. Nous leur recommandons de ne pas contacter les autres salariés en dehors des horaires habituels de travail. Nous offrons des modalités de travail souple avec des horaires variables pour un équilibre vie pro et vie perso.

NOUS CONTACTER



M O B I L I E R

"Construisons ensemble un avenir durable"

